



LA NEWSLETTER FI

N° 25 - Novembre 2014

Bonjour,

- Le séminaire FI organisé par la FFA le 14 novembre dernier a connu un véritable succès. Outre la participation de 140 FI, la diffusion internet a connu également une grande audience.
- Vous pouvez retrouver sur le [site FFA](#) la totalité de cette journée riche en échanges.
- Les principales questions/réponses de cette journée vont figurer dans la Foire Aux Questions du site FFA, FAQ qui verra la mise à jour des questions existantes par rapport aux dernières évolutions réglementaires.
- Les décisions de l'EASA sont maintenant connues, et une nouvelle période transitoire vers l'ATO est désormais lancée.

Petit à petit, et le temps législatif peut sembler long mais c'est une nécessité pour les services de la DGAC, les différentes dispositions vont se mettre en place.

La FFA vous informera régulièrement des évolutions, celles-ci, nous le répétons ne portant que très marginalement sur la partie formation de cette réglementation AIRCREW.

Au sommaire de cette newsletter :

- ✦ La FFA, désormais ATO FE, va proposer à partir du début 2015 des standardisations et des formations en vol en régions.
La page FE de l'espace instructeurs du site FFA vous permettra très bientôt de connaître les modalités précises de la formation FE et le calendrier des formations.
27 formateurs FE expérimentés sont rattachés à cet ATO FE fédéral et vont, pour 25 d'entre eux, assurer en club les formations en vol désormais obligatoires pour devenir FE. Merci à eux et à leurs clubs ATO de s'impliquer dans ces formations, permettant ainsi de mailler le territoire et de pallier aux besoins des clubs et ce, au travers d'une formation reconnue par la DGAC comme étant de qualité.
Côté coût, la standardisation reviendra à 100€ et la formation en vol à 300€, la formation des primo-accédant FE ouvrant un droit éventuel (étude en cours) à un subventionnement fédéral.
L'adresse internet formationfe@ff-aero.fr vous permet désormais de poser vos questions (Hors calendrier) au GT FE du groupe ATO FFA.
- ✦ La réglementation SERA (Standardised European Rules of the Air, Règles de l'Air Européennes Standardisées) s'applique à partir du 4 décembre. Outre un nouveau chapitre dans la dernière mise à jour de la clé FI, un nouveau document complet vous est diffusé [ici](#) ainsi qu'une fiche récapitulative des services rendus dans les différents espaces [ici](#).
- ✦ Chaque comité régional a été sollicité pour désigner un correspondant formation.
Cet instructeur sera le relais entre les clubs ou les instructeurs et la commission formation de la FFA.
Le correspondant formation recensera au sein de son CRA les candidats potentiels aux formations sol et vol proposées par la FFA et sollicitera la commission formation pour l'organisation en régions de ces formations (RSFI, RSFE etc...)
Retrouvez [ici](#) les contacts de ces relais de la commission formation.
- ✦ Les prérogatives des FI ont vu quelques modifications apparaître dans le document que vous retrouvez [ici](#) et qui remplace la version précédente.
- ✦ La commission formation vous diffuse [ici](#) une fiche mémo réalisée par André Paris sur les privilèges et les évolutions possibles du Brevet et de la licence de base avion (BB) vers le LAPL.

- ✦ Le E-learning Mermoz rencontre un véritable succès, 145 clubs, 880 FI et 662 élèves sont inscrits à ce jour.
- ✦ L'obligation réglementaire d'effectuer 100 heures de formation lors de la formation au théorique PPL a été supprimée par l'EASA. Ceci étant, il n'est pas nécessaire pour les clubs ATO de modifier leurs manuels FFA de formation au théorique, cette notion de 100 heures pour le PPL n'apparaissant pas en tant que telle dans les documents.
La FFA suggère en effet une formation en 100 heures pour le contenu de la formation en présentiel et prévoit toujours 10 heures de rendez-vous pédagogiques pour le e-learning.
- ✦ Le calendrier des stages RSFI FFA 2015 est en cours de finalisation et sera diffusé très rapidement.
- ✦ La boutique FFA diffuse désormais les mémentos de progression PPL et les carnets de vols FFA, aux prix de lancement que vous trouverez [ici](#). Commandes sur [la boutique](#) du site de la FFA.
- ✦ Retrouvez [ici](#) la version PDF du mémento de progression PPL, nouvelle version qui remplace la version figurant sur la dernière maj de la clé FI qui présentait un décalage dans certaines leçons.
- ✦ Les documents de formation LAPL vont à présent pouvoir être publiés d'ici quelques semaines avec un mémento de progression LAPL et un livret LAPL sous forme de formulaire Word.
- ✦ La clé FI va évoluer de façon significative dans les prochains mois.
Une version tablette (Android et IOS) va venir compléter la version clé USB, avec un support informatique performant en arrière-plan, permettant ainsi des mises à jour permanentes.
Le système actuel clé FI et la nouvelle application fonctionneront en parallèle pendant quelques mois.
- ✦ Le Raid LATECOERE encourage la présence à bord d'instructeurs FFA. Plus d'informations en cliquant sur [ce lien](#).
- ✦ N'oubliez pas ! Le pack assurance FI-FE FFA 2014-2015 est désormais disponible, produit performant dont le pourcentage de progression annuelle de 15% en fait un véritable succès auprès des FI des clubs de la FFA. Du fait de ce succès, les tarifs sont en forte diminution cette année. Le pack assurance FI passe de 124 à 108€ avec des garanties encore étendues.
Découvrez-le [ici](#).

Vos questions ? Vos remarques ? Contactez-nous sur ato@ff-aero.fr

Bons vols !

La Commission Formation FFA.